



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements privés à but non lucratif

Question écrite n° 83126

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le service minimum dans le secteur social et médico-social. Ce secteur est à 95% privé non lucratif donc pas soumis aux dispositifs de la fonction publique en matière de continuité de service s'imposant aux agents publics. Il avait annoncé un rapport sur le sujet pour le 30 juin 2010. Il souhaiterait savoir l'état d'avancement de ce rapport.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83126

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 2010, page 7504

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)